

ÉCHO

de SAINT-LOUIS des CARMES
de BREST "intra-muros"

A ses fidèles lecteurs
et bienfaiteurs,

A tous les anciens paroissiens de Saint-
Louis, des Carmes, du centre de Brest,

A tous ceux qui n'oublient pas et ne re-
noncent pas,

A ceux qui sont revenus ou qui n'atten-
tent que de pouvoir revenir,

L'ECHO

est très heureux d'offrir ses vœux les plus
sincères

D'HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE

Le Saint Père à notre Evêque pour son clergé et ses fidèles

Voici, extraites de la Semaine Religieuse,
quelques-unes des paroles que le Saint
Père dit à notre Evêque lors de son pèleri-
nage à Rome et de sa réception à Castel-
ondolfo le 24 novembre dernier :

— « L'Eglise, plus que jamais, a besoin
de saints prêtres.

Dites bien aux prêtres qu'ils doivent non
seulement s'occuper de l'ensemble de la
paroisse, mais encore s'intéresser à chaque
famille, à chaque personne. Cette influence
personnelle est nécessaire pour approfondir
la foi.

— La question de l'école chrétienne nous
tient à cœur. Elle est très grave et éminem-
ment religieuse.

— Nous n'accepterons pas qu'on nous en-
ferme dans la sacristie.

L'Eglise doit pénétrer de son influence
dans la vie de la cité.

C'est pourquoi nous recommandons avec
insistance l'action sociale. Nous
avons dit souvent dans nos messages et
dans nos discours.

De même, si l'Eglise tient à demeurer en
dehors et au-dessus des partis politiques,
n'en est pas moins vrai que les catholi-
ques doivent agir sur ce terrain civique,
pour le bien et la paix du pays tout entier.
Prêtres et fidèles sont reconnaissants au
Saint Père de ces paroles qu'il a bien voulu
dire à notre Evêque pour eux, et de « ses
bénédictionnelles paternelles les plus affec-
tueuses » qu'il a précisé vouloir leur adres-
ser.

Prêtres et fidèles des ruines de Brest sont
particulièrement heureux des vives félici-
tations pour son dévouement à la cause de
l'enseignement libre que le Saint Père, à
la fin de l'audience accordée à notre Evê-
que, a adressées à M. le vicaire général
Pénner, ancien curé de Saint-Louis, qui
compagnait Monseigneur l'Evêque dans
son pèlerinage à Rome.

Noël 47 - Nouvel An 48

A qui ne regarde que du dehors les ver-
rières d'une cathédrale, la fête de la lumière
demeurera toujours étrangère.

A qui ne fait de la Noël qu'une occasion
de réveillon et de chansons bachiques, la
douce et apaisante joie ne sera jamais que
rêve insensé.

Mais quelle féerie et quel chatoiement
harmonieux aux yeux de qui entre dans la
cathédrale en plein jour ensoleillé !

Et quel suave ravissement au cœur de
qui fait de la Noël la fête de la foi hum-
ble et pure !

L'on se souvient de Clovis, le chef franc,
arrivant devant la basilique de Reims,
toute illuminée et toute débordante de
saintes cantilènes, et tout à l'émerveillem-
ent, disant à l'Evêque Rémy venu l'ac-
cueillir :

— « Est-ce donc le Paradis ? »

— « Non pas. C'est la voie qui y donne
accès. »

De ce Noël 47, des messes de minuit sui-
vies dans leurs églises ou leurs baraques,
des autels et des crèches illuminées, des
suaves harmonies, les Brestois ont eu eux
aussi un avant-goût du Paradis.

Ce Noël dans nos églises, ces lumières
innombrables ou comptées — selon les
ressources, — ces chants antiques ou mo-
dernes à 4, 6 ou 8 voix, ou tout simple-
ment à 3, 2 ou 1 voix — selon la valeur
des chorales ou le goût préféré — ces sou-
venirs ravivés, ces émotions revenues, cette
joie, cette paix, cette ferveur intimes...,
heureusement que ça existe encore !

Si facilement la vie grise, atone, nous
saisit, jusqu'à l'engluement !

Si facilement la médiocrité, la capitula-
tion, la faute encroûtent !

L'être, le moi, le cœur, pauvre petite
chose dès lors sans essor, lourde, aux ailes
cassées !

Pauvres loques, pauvres proies, pauvres
repliés sur leurs misères et leur néant,
pauvres vaincus gisant dans les fossés le
long des routes de France et du monde !

Lors des apparitions de Lourdes, ce fut
un frémissement d'allégresse de tous les
milieux religieux. Eh ! quoi, la Vierge ap-
paraît à Massabielle ! Eh ! oui bien sûr,
elle existe... on l'avait oublié, les milieux
religieux eux-mêmes l'avaient oublié, les
apparitions les vinrent arracher à leur
torpeur et les jeter à l'allégresse bien con-
venable.

L'enfant de Bethléem, le Sauveur Jésus,
le Christ, le grand faiseur de miracles, le
sèmeur de bontés, de consolations, de lu-
mière, de certitude, d'espérance, d'amour,
il a sa Noël ? Eh ! quoi, il y a encore la
Noël ? — on l'avait oublié... La Noël ramè-
ne à la foi, aux chants et à la joie perdus
les fous des pays chrétiens et les hommes
eux-mêmes.

Les fous des pays chrétiens et les hom-
mes eux-mêmes ne sont pas de ces êtres

que l'on dépeint parfois comme assouvis
par la jouissance des plaisirs terrestres, ou
comme insensibles à un Dieu lointain dont
ils n'auraient rien à apprendre et rien à
attendre.

Plus qu'en aucun autre temps peut-être,
les fous et les hommes de nos pays chré-
tiens sont des inassouvis ; ils se sentent
pauvres, ils se savent voyageurs, ils ne sau-
raient trouver de repos...

Quelle joie ne goûtent-ils pas encore à
découvrir soudain, à reconnaître le petit
Enfant couché sur de la paille dans une
mangeoire d'animaux, et en Lui et dans
son histoire à se découvrir et à se recon-
naître eux-mêmes et leur propre histoire !

Combien volontiers, auprès de Lui, ils
découvrent et reconnaissent que « la per-
fection de l'univers est l'homme, la perfec-
tion de l'homme est l'esprit, la perfection
de l'esprit est l'amour, la perfection de
l'amour est la charité », cette charité qui
décida le Fils de Dieu à se faire homme, à
naître petit enfant dans la pauvreté de la
crèche, pour la gloire de son Père, pour la
paix des hommes de bonne volonté !

« Seigneur, ce n'est pas la peine de vous
fatiguer beaucoup pour moi. Faites-moi
simplement comme je suis : j'ai l'air vani-
teux dans les petites choses, mais dans
les grandes choses je suis humble ; j'ai
l'air égoïste dans les petites choses, mais
dans les grandes choses je suis capable de
tout donner, même ma vie ; j'ai l'air impur
souvent dans les petites choses, mais je
ne suis heureux que dans la pureté... »

C'est Saint-Exupéry qui parlait ainsi à
l'Enfant de la crèche de son village, à son
Seigneur, et il savait bien qu'il pouvait lui
parler ainsi.

Les fous et les hommes de Brest n'ont
point parlé autrement au Jésus de leurs
crèches, au Seigneur de leur Noël 47. Et
ainsi, c'est sûrement en sa compagnie et
avec sa paix qu'ils abordent l'an de grâces
1948.

R. G.

Aurore Joyeuse ?

Peut-être peut-on en juger plus saine-
ment quand on a senti la nécessité d'une
saine économie générale ? Peut-être faut-
il se trouver, dans ses soucis, jusqu'à la
moelle, dans la dépendance de la bonne
marche de la maison France ?

Les sinistres brestois, en tout cas, dans
leur immense majorité, ont certainement
le sens d'une telle nécessité, et se trouvent
certainement dans cette dépendance.

Aussi se réjouissent-ils de la cessation
des grèves, et se réjouissent-ils grande-
ment.

Les sinistres brestois ne s'arrêtent pas à
applaudir ou à couvrir de lauriers — au
reste si vite fanés — tels ou tels. Ils ne

choisissent pas. Pour eux il n'est pas des vaincus et des vainqueurs.

Ils considèrent seulement la fin de l'agitation. Ils considèrent seulement la reprise du travail, la remise en marche de la machine. Et ils se réjouissent.

Ce n'est pas sans appréhension qu'ils ont vu soudain dans les rues, les ports, les arsenaux, les usines, les gares, dans les magasins, sur les chantiers, et, plus visibles, sur les visages et dans les yeux, les signes annonciateurs de la discorde et de l'opposition; ce n'est pas sans angoisse qu'ils ont entendu les clameurs grandissantes de la violence, de la haine, de la guerre fratricide presque acceptée, presque voulue, pour « en finir »... disaient certains, avec la chose qui pourtant n'est jamais « finie » et qui ne peut pas « finir ».

Cet arrêt du travail, cette paralysie de la machine, cette senteur de « mort » déjà... ce n'était pas seulement des « impressions »...

Cette maison qui s'élevait, à force de sacrifices, pour avoir enfin un « foyer », arrêlée, abandonnée...

Cette entreprise qui « tournait », et faisait paraître sur la table des enfants de ses employeurs et de ses employés le pain quotidien et quelque chose à mettre dessus, bloquée, figée...

Cette électricité, ce gaz... canalisés encore pour certaines maisons, ponctuant dans le noir de la nuit, au regard de la ville, les bureaux et les palaces des 200 familles sans doute et des dictateurs, mais coupés pour les foyers, pour les cuisines de la plupart des Brestois, pour les cliniques même, et abandonnant la plupart des Brestois, les enfants, les vieillards, les malades urgents sur les tables d'opération même, à la ténèbre, au froid, à la faim et à la douleur...

Ce voyage à faire, non pour amusement, non avec un billet gratuit ou de réduction, et cette voie coupée — elle aussi — et cette première coupure évitée, réparée, cette autre coupure faite plus loin à la suite de quelque mystérieuse communication téléphonique, pour arrêter sûrement, même au fond d'un ravin, même dans le sang des siens...

Ces navires, à remplir la rade, tout chargés, des matériaux et des vivres qui manquent, quittant, las d'attendre, leurs corps-morts, et se mettant à voguer vers l'étranger avec leurs précieuses cargaisons...

Ce n'était pas des « impressions » de rêve qui venaient là aux sinistrés brestois, qui venaient, aussi bien, quand ils se mettaient à regarder, aux grévistes eux-mêmes.

Ce n'était pas non plus « impressions » imaginaires, cette réflexion, cette gravité, cette fermeté, ce calme résolu entrevus dans les regards, les gestes, les décisions — non pas des perturbateurs de profession; non pas des inconnus, des étrangers, des « chapeaux mous », qui surgissent soudain, on ne sait d'où, à toutes les époques de trouble — mais des Brestois, et des Brestoises, de la masse de tous les Brestois et de toutes les Brestoises.

Cette fermeté grave du gouvernement, certes !

Cette fermeté grave des dirigeants du pays, des administrations, des professions !

Cette fermeté grave de la population aussi !

Cette fermeté grave des travailleurs et des employeurs !

Cette fermeté grave d'un chacun à son poste et dans son rôle !

Cette résistance, cette protestation — enfin — ce refus net, d'un chacun, dans sa sphère d'influence, dans son droit comme dans sa responsabilité, contre de nouveaux

L'éducation de l'Enfant dans la famille

II. - Procédés d'éducation

Je viens d'esquisser — bien rapidement — une vue théorique sur le mécanisme de l'éducation dans la famille.

Il est bon, sans doute, d'avoir des idées générales sur cette question importante. Mais tous les pères et mères de famille savent bien que l'éducation d'un enfant ne se conduit pas théoriquement. C'est la solution successive d'une foule de problèmes particuliers. La difficulté est d'autant plus grande que les mêmes problèmes se résolvent de diverses façons suivant l'évolution de l'enfant. Par exemple, la lutte contre le mensonge prendra, pour un enfant de deux ans, la forme du dressage; s'il s'agit d'un enfant de six ans, on fera appel à la conscience. A mesure que les enfants grandissent, on doit leur demander de plus grands efforts de volonté.

C'est une erreur très répandue de considérer l'enfant comme un tout petit, incapable d'efforts et de décision. Cette faute, dans l'éducation, conduit tôt ou tard à deux sortes d'écueils qui peuvent, l'un et l'autre, être dangereux: on s'aperçoit un jour que la volonté de l'enfant s'est développée —

sinistres, contre de nouvelles ruines et de nouvelles douleurs !...

Non, ça n'était pas, ça n'a pas été « impressions » irréelles...

Victoire ? Echec ? — Il ne s'agit pas de cela.

Sagesse française, fraternité française revenue, volonté de bonne marche de la maison France, pour de moindres douleurs, pour un mieux-être de tous, tout simplement, tout magnifiquement.

Les beaux actes de dévouement, les beaux services assumés, — pour soi et pour les autres qui avaient laissé tomber — et ça s'est vu, à bien des reprises et de bien des façons, dans notre Brest, — ça compte.

Les chantiers à nouveau bourdonnant, les foyers éclairés, les cuisines chauffées, — sans distinction — du pain sur la table des enfants, la paix dans la rue, la paix dans les yeux et dans les cœurs, ça compte encore plus.

Ceci, à cause de cela ? Peut-être.

De ceci, comme de cela, les sinistrés brestois se réjouissent.

Que les pouvoirs publics se préoccupent de répartir équitablement les efforts et les souffrances, les satisfactions et les sacrifices; qu'ils aient le souci d'envisager le problème économique dans son ensemble; qu'ils consultent les « Grands » ou les « colosses » du Palais-Royal, et aussi les moyens et les petits, et les cadres et les artisans, et les commerçants, et les familles, qui ont tout de même aussi leur mot à dire; qu'ils s'occupent des villes et aussi des campagnes; que par delà les difficultés communes à tous les Français, ils n'oublient pas les difficultés particulières aux sinistrés, les sinistrés de Brest ne peuvent que s'en réjouir.

Qu'avec les pouvoirs publics, les Français et les Françaises soient sages et actifs, soucieux de la marche de la machine France comme de la marche de leur affaire propre et de leur bien personnel... Et tout ira mieux; le chemin sera ouvert qui conduit à la prospérité générale et à la reconstruction des ruines; et ce chemin, suivi sagement et activement, mènera vite, les sinistrés brestois s'en doutent, à la prospérité française effective, et à l'effective reconstruction de leur ville. R. L.

dans le mauvais sens bien entendu — et a surpassé celle de ses parents.

Le plus souvent, c'est le phénomène inverse qui se produit: l'enfant, habitué à ce que ses parents pensent et décident tout pour lui, ne fait aucun effort et se cristallise dans l'état de dépendance des premières années. Il arrivera à l'âge d'homme préservé de tout heurt et parfaitement incapable de réagir contre la moindre difficulté.

Les parents doivent s'efforcer, en matière d'éducation, de donner progressivement à leurs enfants les forces morales nécessaires pour continuer dans la bonne voie quand eux-mêmes viendront à leur manquer. Quand un enfant en est arrivé à se gouverner seul, la tâche des éducateurs est terminée.

Je vais essayer de donner quelques « recettes » d'éducation, sans prétendre les énumérer toutes.

Comment obtenir le respect dû aux parents que je considère comme la base de l'éducation familiale?

La première condition est, bien entendu, que les parents soient respectables, et se surveillent devant leurs enfants, même s'il s'agit de bébés dont l'esprit d'observation est beaucoup plus développé qu'on ne le pense habituellement. On entend dire souvent: « Cet enfant est trop petit pour comprendre. » C'est presque toujours une erreur.

Il y a les moyens d'obtenir des formes habituelles de respect qui réalisent l'atmosphère désirable. Un enfant ne demandera rien sans ajouter: « S'il vous plaît », ne recevra rien sans dire: « Merci, maman » ou « Merci, papa ».

Il y a une forme de respect à mettre en honneur: l'obéissance du premier coup. Un ordre ne doit jamais être répété, on doit obtenir une obéissance « sans hésitation ni murmure », suivant l'expression militaire. Pour arriver à ce résultat, le meilleur moyen est naturellement de donner des ordres d'autant plus précis et catégoriques qu'ils s'adressent à des enfants plus jeunes: « Chaussé-toi », « va apprendre tes leçons » vaut mieux que: « Veux-tu te chauffer » ou « tu serais gentil d'apprendre tes leçons ». Plus tard, on viendra facilement à des formules adoucies qui tiendront compte de la conscience déjà développée des plus grands.

Une question importante: celle des punitions. L'attrait des récompenses ne suffit pas toujours à maintenir l'enfant dans le droit chemin. Il faut que les fautes, soient punies. On doit veiller à ne jamais promettre en vain une punition, sous peine de perdre toute autorité. Nous savons trop que les lois données sans application conduisent un peuple à l'anarchie. Il en est de même pour l'enfant. Même s'il arrive que la punition promise est un peu disproportionnée à la faute, il ne faut pas hésiter pourtant à l'appliquer.

Un écueil fréquent chez les jeunes parents est de punir, non pas en proportion du mal commis, mais en raison de l'ennui que la faute leur a causée: on oublie de châtier sévèrement un enfant qui a menti, et on donne une claque à un enfant qui casse un verre en aidant au service.

Ces procédés peuvent rapidement fausser le jugement de l'enfant qui a — inné — un sentiment très vif, de la justice.

J'ai parlé de claques, et j'ai ainsi posé la question des punitions corporelles. Je suis convaincue, d'après la Bible et bien d'autres exemples, qu'il est impossible d'élever de jeunes enfants en pleine santé

sans recourir de temps en temps à ces punitions.

Il y a là une mesure à observer, très variable suivant les sujets. Certains enfants ont la peau dure, au moral comme au physique; d'autres ont une sensibilité aigüe et se souviendront longtemps d'une simple gifle.

D'une façon générale, on peut dire que les punitions corporelles pourront être fréquemment employées dans le dressage des tout jeunes enfants, et s'espacer à mesure que la raison s'établit.

On peut y avoir encore recours assez tard, dans certains cas de paresse fataliste, et aussi dans le cas de manque flagrant de respect comme il s'en produit quelquefois chez l'adolescent: la riposte du père ou de la mère est alors un véritable acte de légitime défense de l'autorité.

On doit cependant éviter l'abus des punitions corporelles chez les enfants déjà grands; il vaut mieux punir sévèrement et rarement que souvent et légèrement.

Pour les tout jeunes enfants, on distribuera souvent de petites tapes parce que les occasions sont nombreuses à l'âge de la première éducation. Il n'y a pas à craindre, dans ce cas-là, l'accoutumance parce que les jeunes enfants ont une notion du temps bien différente de nous et l'intervalle entre deux punitions leur paraît énorme.

En contre-partie des punitions, l'attrait des récompenses a une grande valeur, mais il ne peut être question de récompenser séparément tous les actes d'obéissance, on irait à l'encontre de toute éducation.

Il ne faut pas donner de récompense pour l'accomplissement d'un devoir strict; on réservera les bonbons ou même cadeaux, promenades, distractions de tout genre, pour récompenser soit un service rendu de bon cœur, ou une suite d'efforts méritoires, par exemple le travail de classe.

Et, en matière de récompenses, il y a à éviter le même écueil que dans le domaine des punitions: il est essentiel de ne pas faire de promesses vaines, et de tenir, coûte que coûte, ce qu'on a promis.

En tout cas, récompenses et punitions, ces dernières surtout, doivent être appliquées sans délai. Une punition retardée perdra tous sens éducatif. Pour la même raison, il faut avoir soin de réduire d'autant plus la durée des remontrances qu'elles s'adresseront à des enfants plus petits: un long sermon lasserait l'attention de l'enfant, et ne lui fera pas plus d'effet qu'un disque souvent entendu.

Il ne faut pas hésiter à faire très tôt appel à la conscience, et habituer les enfants à se conduire seuls de la même façon que sous une surveillance. On leur donne ainsi un sentiment de responsabilité qui sera très profitable pour l'éducation des plus petits par les plus grands: un enfant de trois ans fera moins de bêtises s'il est chargé de surveiller son petit frère.

Une autre erreur qui peut être grave est de faire à l'enfant des comparaisons entre sa conduite et celle de tel autre enfant cité en exemple: « Ce n'est pas le petit Paul qui aurait fait ça », un jour ou l'autre, l'enfant s'apercevra que le petit Paul en question a, lui aussi, ses défauts, et il gardera l'impression d'avoir été trompé.

Beaucoup d'éducateurs recommandent d'éviter avec soin toute moquerie à l'égard des enfants. Il s'agit, bien entendu, de moqueries amères qui découragent toute bonne volonté, en donnant à l'enfant l'impression qu'il est incapable d'arriver au bien. Mais les plaisanteries sans méchanceté peuvent avoir un excellent effet pour rabattre les vanités et assouplir les caractères.

Il faut, à tout prix, éviter la médisance entre frères et sœurs, et sa forme la plus habituelle: le rapportage. On peut, en général, interdire tout rapportage, et même

punir le rapporteur, dans certains cas, plus sévèrement que le coupable dont il raconte les méfaits. Ces habitudes de dénigrement effritent l'esprit de fraternité indispensable à la bonne harmonie du foyer, et peuvent aboutir quelquefois à la fierté mal placée des uns au détriment de la dignité des autres.

Il faut pourtant prévoir une exception: le cas des enfants qui viennent signaler une bêtise dangereuse commise par d'autres.

La meilleure action contre le rapportage est évidemment la culture de la franchise et la lutte contre le mensonge.

Je pense que toutes les mères de famille sont d'accord pour dire que cette lutte est très difficile; il y a certaines natures d'hôte qui n'ont jamais menti, mais, en règle générale, on doit s'attendre, dans le développement de chaque enfant, à lui voir traverser des périodes, plus ou moins longues, où il est irrésistiblement poussé à mentir. La guérison n'est pas instantanée; on y arrive en développant la confiance, et aussi en prêchant d'exemple, c'est-à-dire en se donnant pour règle absolue de ne jamais mentir aux enfants.

La pratique de la franchise absolue vis-à-vis des enfants conduit naturellement à répondre à toutes leurs questions par la vérité, une vérité bien entendu appropriée à leur âge, mais en termes tels que l'enfant qui grandit ne vienne pas à penser qu'il a reçu, ne fût-ce qu'une fois, une réponse fautive.

Je pense, à ce sujet, au mystère qu'on fait habituellement autour de la naissance des enfants.

Beaucoup d'enfants posent très jeunes des questions à ce propos. N'est-ce pas vrai et tout simple de leur répondre que les enfants sont, avant de naître, tout près du cœur de leur maman, bien à l'abri et bien aimés à l'avance?

On y gagnera une tranquillité absolue de l'enfant sur ces questions, plus de tendresse pour sa maman, et une habitude des confidences faciles entre parents et enfants dont on recueillera le fruit au moment de l'adolescence.

Combien de mères se sont vues, à cette période critique pour leur grande fille, séparées d'elle par un mur, rendant impossibles tout contact et toute compréhension, et que la réponse vraie et franche faite à la toute petite aurait évité. Elles n'ont pas voulu, en temps utile, faire l'effort nécessaire pour comprendre la légitimité de cette curiosité enfantine, et ont, à ce moment, en perdant la confiance de l'enfant, poussé celle-ci, consciemment ou inconsciemment, à se renseigner ailleurs...

L'habitude que prendront les parents de parler à cœur ouvert avec leurs enfants les conduira quelquefois à proférer des jugements devant telle action blâmable commise par telle grande personne connue des enfants. Il y a là une situation un peu délicate; cependant, il vaut certainement mieux condamner le mal toutes les fois qu'on le rencontre. Il faut bien se dire que les enfants voient beaucoup plus de choses qu'on ne leur en montre, et que le jugement des parents sera généralement plus motivé et moins sévère que le leur propre.

En tout cas, les parents s'imposeront la plus grande discrétion quand il s'agit de personnes dont le rôle est de prolonger leur propre autorité, comme c'est le cas pour les professeurs. Ils ne doivent pas manquer une occasion de mettre en relief les peines que ceux-ci se donnent pour les enfants qui leur doivent tant.

Un point particulier qui demande une certaine attention est l'éducation du courage; il y a des enfants plus ou moins braves, mais la plupart ont un point fai-

ble: les uns ont peur des chiens, d'autres craignent l'obscurité. Il faut éviter toute moquerie et tout dressage intempestif, mais commencer à raisonner l'enfant très jeune. Là aussi, le meilleur adjuvant sera l'exemple venu des frères et sœurs plus grands ou plus courageux.

Je n'ai pas à insister sur l'absurdité des menaces qui mettent en jeu des personnages imaginaires, tels que croque-mitaines, loup-garrou, etc...; ces procédés font perdre rapidement la confiance des enfants...

Le peu que j'ai pu vous dire montre que l'éducation familiale d'un enfant, même si l'on s'arrête aux toutes premières années de sa vie, représente chez lui un monde de notions nouvelles qui créent chez un être, purement instinctif d'abord, la conscience et l'idée du devoir.

Ces directives, reçues à un âge où les impressions se gravent profondément, orienteront l'âme de l'enfant dans le sens que les parents auront su choisir. Il gardera pour la vie la marque de l'âme de ses parents et leur sera redevable, pour une grande part, de sa propre valeur.

A. et J. B.

Les cloches de Saint-Louis

Les fêtes de Noël étaient, à Brest, l'occasion d'un véritable torrent de joyeux carillons déferlant sur la cité: Angelus de la Vigile, sons des Matines et de la Messe de Minuit, carillon du Te Deum, triples sons de la Grand-Messe et des Vêpres, Angelus du 25 décembre, auxquels s'ajoutaient encore les volées simples des messes basses, et je ne parle pas des carillons de baptêmes.

Voulez-vous, chers paroissiens de Saint-Louis, qu'en ces jours de fête où il nous manque le plus, nous passions une rapide revue de notre vieux carillon? Il comptait six cloches, disposées en quatre étages. De bas en haut, nous rencontrerions, dès la naissance de la tour: Marie-Alexandrine, pesant 3.600 kilos, d'un diamètre de 1 m. 90, et donnant le si bémol grave. On l'appelait plus communément le Bourdon, et on pouvait l'entendre trois fois par jour tinter les neuf coups de l'Angelus. Le Bourdon ne sonnait à volée qu'aux fêtes solennelles, à la Fête nationale, et pour annoncer la messe de Mgr, lorsque notre Evêque se trouvait dans nos murs. Avant l'électrification, quatre hommes étaient nécessaires pour sa mise en branle.

Le Bourdon, ainsi que les cloches n° 3, 4 et 5, avait été fondu en 1850; on y lisait cette inscription: « Vox Domini in magnificentia. » (Ps. 28.)

Montons un étage, par un rude escalier de bois, et nous trouvions deux autres cloches, et tout d'abord la doyenne, datant de 1763, seule survivante des cloches d'avant la Révolution; d'un poids de 1.100 kilos, donnant le mi bémol, elle était connue sous le nom de « Angelus » dont elle assumait la triple volée quotidienne.

Près d'elle était Marie-Emma, pesant 900 kilos et donnant le fa. Cloche de carillon, elle ne sonnait jamais seule, sauf pour remplacer quelquefois sa voisine, affligée d'une panne de moteur ou d'une corde cassée. Marie-Emma était connue des sonneurs sous le nom de « coin », l'extrémité de sa corde aboutissant effectivement à l'extrémité d'un petit couloir.

Montons encore: au troisième étage étaient Joséphine et Félicité. La première, Joséphine (700 kilos, note sol), était connue sous le nom de « Baptême »; sans doute appelait-elle autrefois à cette cérémonie? Elle n'avait plus de rôle spécial, et c'était bien dommage, car son timbre était d'une pureté remarquable. — Félicité, appelée surtout Marie-Jeanne (pourquoi?) pesait

La Charité Catholique au secours des sinistrés brestois

Depuis que les misères de la guerre se sont abattues sur les Brestois, la charité catholique n'a pas cessé de s'exercer et de s'activer.

Durant les bombardements de 41 à 44, le Comité catholique de la rue Voltaire, comprenant des représentants ou représentants de toutes les paroisses de l'agglomération brestoise, a pu, grâce aux quêtes ordonnées par son Excellence Mgr Duparc dans le diocèse et à ses recommandations souvent renouvelées, aider pécuniairement ou matériellement, plus de 2.500 familles sinistrées.

Aucun Brestois n'ignore le parrainage de la ville de Lyon, suggéré au presbytère Saint-Louis au matin d'un cruel bombardement, obtenu sur l'initiative de M. le chanoine Courtet, curé de la paroisse Saint-Louis, par l'entremise de Mgr Duparc et de S. Em. le cardinal Gerlier, et l'excellence de l'aide venue aux malheureux Brestois de ce parrainage efficace.

Depuis le siège et la ruine sans pareille de leur ville, la charité catholique n'a pas délaissé les sinistrés de Brest. Les largesses de nos campagnes catholiques, stimulées à chaque collecte par le clergé, l'Action Catholique et nos mouvements de jeunesse, ont été d'un appoint particulièrement apprécié des services de l'entraide Française et de ses assistés.

Lorsque se produisit la désastreuse catastrophe du 28 juillet, le « Secours Catholique » de Paris, alerté, a immédiatement dirigé sur Brest, à la disposition de M. le maire, pour les cas urgents, un plein camion de vivres et de vêtements, puis toute une installation chirurgicale de très grande valeur. Ces dons des catholiques américains, confiés au Secours Catholique, ne pouvaient rendre meilleur service qu'à Brest.

Dès cette catastrophe, l'Evêque de Quimper, son Excellence Mgr Fauvel, s'empresait lui aussi d'adhérer au comité de collecte, d'ordonner une quête dans toutes les églises de son diocèse. Il en remettait bientôt le produit au Comité de répartition créé à la mairie de Brest. Il avait déjà remis la généreuse obole du Souverain Pontife lui-même et son obole personnelle. De

600 kilos et donnait le la bémol. Elle annonçait les cérémonies du soir : Mois de Marie, Rosaire, Carême, et aussi, quelquefois, les messes du matin présentant un caractère spécial : retraite de communion, service funèbre du jeudi pour les bienfaiteurs défunts, etc.

Montons toujours, et avant d'arriver à la plate-forme, nous trouvions enfin la sixième cloche, pesant 400 kilos et donnant le do. Son rôle essentiel était l'appel des quatre messes de règle quotidiennes, aussi était-elle connue sous le nom de « Messe ». Plus d'un écologiste, et j'en étais, a dû mettre les bouchées doubles lorsque la cloche de 8 heures moins un quart le trouvait atablé devant son petit déjeuner !

Il manquait évidemment une septième cloche, qui aurait donné le si bémol, et dont l'emplacement était préparé ; mais tel qu'il était, le carillon au complet en imposait par sa sonorité et sa majesté.

Adieu, cloches de Saint-Louis ; peut-être les vieux débris de bronze enfouis dans les ruines tressailleraient-ils un jour, que tous nous souhaitons proche, lorsqu'une nouvelle volée s'échappant de la tour reconstruite, retentira dans le ciel brestois.

G. B.

la sorte, pécuniairement, la charité catholique a sa large part dans l'aide apportée immédiatement et dans l'aide mensuellement apportée depuis aux victimes, aux veuves, aux orphelins, aux blessés, aux chômeurs, à tous ceux que l'explosion a jetés dans la misère et dont l'Etat n'avait pas et n'a pas encore pris le sort en considération.

La « National Catholic Welfare Conference », la grande organisation d'assistance des catholiques des U.S.A., s'empresait elle aussi d'aider de la quote-part qu'elle se réserve de distribuer elle-même en dehors du Secours Catholique, et de répondre très généreusement à la demande de secours qu'elle recevait de son comité brestois de l'Harteloire. Ses quatre camions de vivres et de vêtements ont permis d'alimenter très largement, on s'est plu à le reconnaître, le centre (unique) de répartition, rue Danton, et de secourir, indistinctement, « au nom de la charité du Christ » simplement, comme le veulent les donateurs catholiques des U.S.A., tous les sinistrés du 28 juillet qui ont bien voulu se faire connaître, selon les annonces des journaux, du bureau 24 de la mairie.

Ces mêmes catholiques de la N.C.W.C. des U.S.A. viennent à nouveau de nous permettre d'apporter une aide précieuse au magnifique Arbre de Noël organisé par la municipalité brestoise pour les 15.000 enfants des écoles publiques et privées de la ville.

Et ils nous annoncent l'arrivée prochaine à Brest du « train de l'Amitié ». Par suite d'accord entre les organisations américaines qui ont assuré le succès de la collecte de ce « Train de l'Amitié », le délégué de la N.C.W.C. sera des quatre délégués américains qui viendront remettre les denrées collectées, en présence des hautes autorités locales, aux groupements et œuvres brestoises désignés, entre autres aux enfants de 5 à 15 ans qui fréquentent les cantines scolaires ou sont susceptibles de les fréquenter, et aux enfants de moins de 5 ans des crèches, pouponnières, garderies... Tous ces petits se réjouissent déjà !

Ainsi, il apparaît que la charité catholique n'a pas été dans le passé et n'est pas dans le présent, pour ne parler que des œuvres d'assistance générale des sinistrés brestois que chacun connaît, un vain mot.

Et voici que les cardinaux et Archevêques de France déclarent à leur dernière assemblée : « Quelques jours après la quête organisée dans toutes les églises de France au profit du « Secours Catholique », l'assemblée fait entendre à tous les chrétiens un ardent appel de charité fraternelle. Au seuil d'un hiver qui s'annonce particulièrement dur, il importe que nous ayons le souci de nous entraider les uns les autres. Gravement coupables seraient les égoïstes qui chercheraient à se tenir à l'écart de la souffrance générale. Plus coupables encore ceux qui cherchent à profiter du désordre économique pour réaliser d'injustes ou d'excessifs profits, qui sont une provocation à la misère du plus grand nombre. Un vrai chrétien a horreur d'une telle conduite, lui qui connaît la parole du Sauveur : « C'est à l'amour que vous avez les uns pour les autres que l'on vous reconnaîtra comme mes disciples... »

Rappel de fort bon augure ! A l'aide que les catholiques américains de la N.C.W.C., nous l'espérons, continueront d'accorder, s'ajoutera l'aide que le « Secours Catholique » de France obtiendra, nous en sommes sûrs, des catholiques de notre diocèse

et des diocèses de France. Et « au nom de la charité du Christ », nos vieux, nos malades, nos pauvres, nos économiquement faibles, nos sans ressources, nos victimes si cruellement éprouvées par les catastrophes de la guerre et de l'après-guerre, et par la terrible crise économique que nous traversons, verront, nous avons confiance, leur sort adouci.

L. G.

Nouvelles reçues des notres

MARIAGE

M. Georges Le Roux et Mlle Paule Philippon, à Saint-Michel de Brest, le 16 décembre.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

— M. Michel Berthemet, décédé à l'âge de 27 ans, 17, rue de Brest, à Morlaix, inhumé à Morlaix le 27 novembre.

— M. l'abbé Jean de Kervenoaël, recteur de Plouneventer, décédé à l'âge de 66 ans, à Plouneventer, inhumé à Saint-Pol-de-Léon.

M. l'abbé J. de Kervenoaël fut vicaire à Saint-Louis durant de très nombreuses années, on s'en souvient. Son souvenir est resté très vivace dans toutes les œuvres dont il eut longuement la charge, et tout particulièrement au Cercle militaire et à la Maison Jeanne d'Arc, Abri du Marin et du Soldat, rue d'Aiguillon, à l'organisation de laquelle il participa très activement à titre de premier aumônier. Homme de devoir, toujours fidèle à son poste, alliant la compétence à l'affabilité, à ses heures volontiers jovial, il ne laisse que des regrets.

— M. Aimé Freyssinet, architecte diplômé du gouvernement, fort estimé à Brest, décédé le 2 décembre, rue Levot, 8, muni des Sacraments de l'Eglise.

— MM. Robert Busillet et François Qué-mener, du groupe Elie ; Paul Masson, René Prémel, Marguerite Prémel, Marie Le Bacquet, Marie Gillet-Maistre, René Jamault, Joël Le Moign, Jean Eozennou, du réseau Alliance ; Lucien Le Fur et Francis Dufour, soldats, dont Brest a accueilli pieusement les corps revenant des camps de la mort ou des champs de bataille.

Et MM. Maurice Gillet, chef du réseau ; le colonel Léon Gillet ; Mlle Jeanné Maistre — si dévouée au poste de la Croix-Rouge, rue du Château, durant tous les bombardements de 40 à 43 — ; MM. Pierre et René Guézennec, membre tous les cinq du réseau Alliance, dont les corps ont été incinérés au Sruoff, et que Brest a associés au même pieux souvenir.

— M. le docteur Aristide Lemoine, chirurgien honoraire de la Maternité de Brest, pieusement décédé à Morgat, le 20 décembre, dans sa 70^e année, inhumé au cimetière de Brest.

De ferventes prières pour tous ces défunts.

« L'ECHO », abonnement, 100 francs.
C. C. Rennes 930-82. M. l'abbé Le Gall, R., prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère).

HORAIRE DES OFFICES

Chapelle, 11, rue de l'Harteloire
Dimanche : Messes à 7 h. 30 et 9 h. 30. —
Vêpres et Bénédiction à 17 heures.
Semaine : messe à 7 h. 30.

Le gérant : R. LE GALL

Imp. Commerciale du « Télégramme »,
25, rue Jean-Macé, Brest